Conseil départemental de l'Aude
Communiqué de presse
Le 30/05/2026 00:34

test

Ce qui compte, au-delà de la pertinence par rapport aux sujets traités par le journaliste, c'est la synthèse — la longueur idéale est de 600 mots pour 76 % des personnes interrogées — et l'exhaustivité des informations mises à disposition en complément du communiqué.

Les journalistes souhaitent en effet que le communiqué soit accompagné de vidéos/photographies (68 %) et de contenus complémentaires (52 %) téléchargeables depuis un espace de téléchargement (50 %), afin de ne pas alourdir l'e-mail.

CONTACTS

Jean-Michel Levêque — Directeur de la communication
Conseil départemental de l'Aude
01 45 67 98 90 · ep@digital-public.net

Panaye Antoine — Chargé de mission
Conseil départemental de l'Aude
antoinepanaye26@gmail.com